

H-France Forum

Volume 18 (2023), Issue 3 #2

Caroline Callard, *Le temps des fantômes. Spectralités de l'âge moderne (XVI^e–XVII^e siècle)*. Collection “L'épreuve de l'histoire.” Paris: Fayard, 2019. 366 pp. Tableaux, notes, et index. 23€ (pb). ISBN 9782213712789.

Caroline Callard, *Spectralities in the Renaissance: Sixteenth and Seventeenth Centuries*. Trans. Trista Selous. The Past and Present Book Series. Oxford: Oxford University Press, 2022. pp. 248. Tables, notes, and index. £75.00 U.K.; \$100.00 U.S. (hb). ISBN 9780198849476.

Parenthetical citations are from the same language edition as the quotations.

Compte rendu d'Alice Roullière, St John's College, Oxford

Le livre de Caroline Callard témoigne de la vitalité des études sur les spectralités pré-modernes et renouvelle la définition du fantôme dans le contexte européen. L'approche méthodologique de *Spectralities in the Renaissance* confirme la tendance récente des études d'histoire intellectuelle, littéraire et culturelle qui s'intéressent au fantôme comme fait social et non en tant que croyance ou superstition. Comme le reconnaît Callard, qui rappelle que cette approche avait déjà été adoptée par Stephen Greenblatt et Timothy Chesters mais de manière plus originale, cette étude est aussi inspirée de l'approche constructiviste du rapport aux morts de Vincianne Desprets et du travail de l'anthropologue Élisabeth Claverie.[1]

Cette histoire culturelle des fantômes, qui mêle étude de sources juridiques et histoire intellectuelle et littéraire, prend implicitement pour point de départ la « double-conscience » qui est le propre du rapport aux fantômes dans la théorie contemporaine. Pour la période pré-moderne, la dissonance est aussi présente mais travaillée de manière différente en fonction des contextes historiques, sociaux et confessionnels. Callard montre bien que la théorie d'un monde progressivement désenchanté sous les assauts de la rationalisation et de la Réforme a été dépassée : de nombreuses études ont mis en évidence les difficultés de l'Église catholique à présenter une théorie théologique cohérente des apparitions. Ce sont précisément ces incohérences et les disruptions apportées par les fantômes qui mettent au jour des dynamiques spectrales d'ordre social et politique dans les sociétés d'ancien régime. Dans un deuxième temps, les études de cas de ce livre s'appuient sur l'idée, empruntée à Avery Gordon, que le fantôme est là pour faire faire quelque chose.[2] Le pari de cette étude est de transposer ces théorisations du spectre à la période pré-moderne, opposant ainsi le paradigme de la croyance à la « double-conscience » et cela pour mieux observer comment les fantômes interviennent à divers niveaux de la société d'ancien régime.

Cette réédition en anglais abrège et remanie en partie le livre *Le temps des fantômes : spectralités de l'âge moderne (XVI^e-XVII^e siècle)* publié en 2019 chez Fayard. La deuxième version de cet ambitieux projet a bénéficié d'une relecture synthétisante et de quelques ajouts. Alors que la version française semblait se distinguer remarquablement par sa perspective comparatiste et délibérément européenne, la version publiée par Oxford University Press rend plus visible la

prépondérance des exemples français. Par ailleurs, les aspects purement théoriques ont été affinés, dans l'introduction en particulier. La conclusion a, quant à elle, été remaniée à partir du dernier chapitre de la version française et ouvre sur le dix-huitième siècle. Le propos est en substance le même et bénéficie d'une très bonne traduction de Trista Selous. En somme, cette édition inscrit plus directement le propos de Callard dans la continuité de travaux universitaires qui ont trait aux fantômes comme le livre de Chesters mentionné plus haut. Espérons que cette traduction donnera à cette recherche l'attention internationale qu'elle mérite et en fera un ouvrage de référence au-delà du champ des études françaises.

Spectralities of the Renaissance est avant tout une admirable synthèse de maints travaux qui existent sur les fantômes de la période. L'ouvrage traite ainsi d'un grand nombre d'aspects de ce phénomène nommé « spectralité » et défini par l'auteure en ces termes : « Si j'utilise le terme de *spectralités*, c'est dans la mesure où, volontairement flou, il place l'enquête au niveau de l'expérience sensible des personnes et des lieux hantés. Il permet de prendre en compte l'ensemble des "petites perceptions" qui la composent : un plancher qui craque pendant la nuit, une branche qui bouge dans un ciel serein, une infime pression sur l'épaule d'un lecteur solitaire. Ce terme a enfin le mérite d'englober les expériences frontalières indéterminées, lorsque le corps s'anime ou agit mais qu'il n'est pas encore une apparition » (p. 15). L'approche se veut aussi intermédiaire par moments, par exemple dans le chapitre « Politique des ombres » où l'analyse du fantôme de Concini inclut des pamphlets politiques et une lecture subtile des gravures du *Libri de Piscibus Marinis*. On peut saluer la grande clarté du propos qui ne prend aucun concept pour acquis et sera d'autant plus accessible aux étudiants et aux chercheurs de diverses disciplines que les apparitions pré-modernes s'entendent à la lumière de théories et études contemporaines sans être obscurcies par le jargon derridien du « spectral turn ».

Dans le premier chapitre sont d'abord présentées les origines des histoires de fantômes et la manière dont ils sont traités dans divers régimes discursifs. L'analyse porte ensuite sur le cas de Pierre de L'Estoile et son rachat d'une maison qui avait été le lieu de l'affaire du meurtre d'Anne Du Moulin. Dans ce chapitre est abordé la question épineuse du positionnement du lecteur face au récit de fantôme. Le statut de la source par rapport aux « vrais » fantômes est aussi discuté. Comme le dit Callard, les sources sont le lieu même de production des apparitions de fantômes et non le reflet de phénomènes préexistants. Sur la question des deux types de sources utilisées dans cet ouvrage (archives juridiques et textes littéraires), on aurait bénéficié d'une mise au point un peu plus précise sur les différents rapports mimétiques au monde des régimes discursifs étudiés. Sans parler de l'hermétisme, la langue poétique se permet d'utiliser des métaphores peu orthodoxes liées aux fantômes et fait appel aux prosopopées parce que les poètes protestants et catholiques pensent à la mythologie comme un second langage de référence et cherchent à imiter l'écriture divine. Ce régime d'écriture suppose parfois de voir dans certaines fictions de fantômes un décalage par rapport au régime de l'archive. Cette critique est toute relative car dans le détail des analyses, les textes sont souvent contextualisés avec précision. Dans le cas de L'Estoile, Callard propose une interprétation fine de la croyance qui se veut comme le miroir inversé de Madame du Deffand dans l'article de Jean Bazin [3] : dans un monde qui croit aux fantômes, L'Estoile prend ses distances avec la croyance par un savant détachement fondé sur des conversations érudites et l'accumulation d'histoires de fantômes, *comme s'il y croyait*. On retrouve ainsi cette « double-conscience » ou plus précisément une ambivalence pragmatique fondamentale par rapport aux spectres et qui, dans ce cas, renverse le rapport entre savoir et croyance. La croyance et la tradition

textuelle sur les fantômes est ensuite développée dans le second chapitre qui propose un résumé très utile sur l'état de recherches concernant « La promotion savante des spectres ». Callard fait le point sur l'influence du *De cura* d'Augustin puis sur l'approche scientifique des spectres. La spectrologie de Pierre Le Loyer, cruciale pour la suite des analyses de Callard, est ainsi l'objet d'une lecture détaillée.

Le troisième chapitre « Hanter par temps paniques » trouve son unité thématique dans la question de la peur et de l'espace domestique. Les questions qui s'y trouvent traitées semblent relever d'ordres différents (la sacralisation de l'espace domestique, la contagion de la peste dans l'affaire de la rue de la Rousselle, la crise à l'origine de l'épisode de l'auberge de Touraine) mais sont articulées grâce au tournant juridique que prend le chapitre et à la discussion du *iustus timor*. Le chapitre suivant « Une figure de la résolution des conflits » poursuit l'analyse de la place des fantômes dans la même veine juridique. Ce chapitre permet de démêler les rapports étroits à la jurisprudence et au droit de la propriété en France, et les efforts des juristes pour réassigner les spectres au champ de la théologie. Callard utilise pleinement la souplesse du concept de « spectralité » telle qu'elle l'avait énoncée dans son introduction, puisque qu'elle travaille d'abord sur le fantôme comme image mentale puis sur l'évolution de l'usage des cadavres dans les poursuites judiciaires. Le chapitre comprend ainsi une très belle lecture de la hantise devenue hypotypose comme tentative de suppression de la mémoire dans le discours de Guillaume Du Vair après l'amnistie de 1584.

Le cinquième chapitre « Fantôme du proche » dont le titre est explicité en anglais (« Familiar Ghost : the Sociology of Haunting ») est peut-être le plus long et le plus parlant pour le lecteur moderne d'histoires de fantômes à cause de l'importance accordée à l'affect, à la dimension intime et au genre des apparitions. Les motifs bien connus des histoires de fantômes (la consolation, le règlement de dettes) prennent un tout nouveau sens dans le cadre de la discussion de Callard sur l'amour posthume, la *storgê* maternelle et la hantise obsessionnelle des figures paternelles comme celle d'Alberto Morelli. D'après Callard, à partir du seizième siècle, la culpabilité qui caractérisait l'âme en détresse change aussi de camp et fait peser un soupçon d'idolâtrie sur la personne obsédée par l'image du défunt. Le chapitre se conclut sur le rôle tantôt réparateur tantôt normatif de nombreux récits et accorde une place de choix au cas de veuves hantées par leurs maris. Ces récits illustrent les injonctions paradoxales et misogynes pesant sur les femmes. Dans ce chapitre les exemples ne manquent pas et permettent d'étendre la portée des hypothèses interprétatives et de corroborer des remarques d'ordre plus général.

Le chapitre 6 « Passer les frontières » étudie la question de la frontière et de la limite spatiale telle qu'elle est traversée et incarnée par les fantômes. Elle aborde les effigies, les rites d'inhumation, les suppositions de corps, l'importance de la généalogie au seizième siècle et la nouvelle sacralisation de l'espace de la tombe dans le contexte des guerres de religion. L'analogie entre le cas de Marie Garrigues et Martin Guerre est exploitée de manière convaincante. L'analyse en vient ensuite au spectre comme figure du monde globalisé : la légende de l'éternel vivant, ainsi qu'Ahasvérus et les apparitions aux missionnaires jésuites, règlent de manières différentes les affects et angoisses symboliques ou concrets de la période. Le fantôme colonial et postcolonial n'est pas absent de la discussion puisque le motif de la ville fantôme d'Isabela, première ville fondée par Christophe Colomb, est analysé habilement par Callard. Le chapitre 7 « Le gouvernement du doute et de la croyance » propose un inventaire de divers cas de supercheries

spectrales, renouant avec la tradition sceptique des fantômes comme illusions, avant de revenir sur le rôle pastoral des corpus d'histoires de fantômes tel qu'il se constitue pendant cette période. Callard passe ici un peu rapidement sur les sujets de l'illusion optique, de l'imagination et de sa mise en scène, et des esthétiques maniéristes bien qu'elle convoque ces notions avec pertinence pour contextualiser l'affaire des apparitions de Berne.

Le chapitre 8 « Politique des ombres » interroge le rapport entre spectralité et royauté. L'introduction de ce chapitre a été légèrement précisée et on comprend mieux pourquoi « le roi est toujours déjà un fantôme » (p. 239). Au-delà de la question du lignage et du pouvoir d'exorciste du roi, le pouvoir politique influe sur le régime des émotions convoquées par les apparitions comme le montrent les nombreux exemples repris dans cette partie. Depuis les usages contrastés de la prophétie de Saint Catalde, en passant par les angoisses régicides qui sous-tendent la rencontre d'Henri IV avec une chasse invisible ou encore le rôle du spectre de Concini dans la tradition pamphlétaire, tout est mis en œuvre pour comprendre le rôle des fantômes comme catalyseurs des affects politiques. Ces conclusions sont enfin reprises et nuancées dans l'analyse soutenue de l'exorcisme du château de Bicêtre et du *Catolicon* de Morgues.

La richesse des exemples de Callard enlève parfois sa fluidité au propos mais parvient néanmoins à confirmer l'hypothèse de l'émergence de formes de spectralités qui nous sont très familières au tournant des seizième et dix-septième siècles. Dans l'introduction, Callard entend clairement dédramatiser les fantômes, ou du moins les interpréter en les dissociant du diable et de l'interprétation religieuse. Outre le fait que le livre revient régulièrement à la question du diable, cette minimisation volontaire pose question. N'y a-t-il pas anachronisme à vouloir créer une catégorie de « revenants » distincte des autres apparitions ? Comme le rappelle Callard, le traité *Des spectres* de Le Loyer est riche d'anecdotes sur les fantômes, mais une grande partie du travail du démonologue porte sur les sorcières et les pouvoirs du diable. Dans le premier chapitre de l'édition de 1605, il explique que « les substances sans corps » qu'il va étudier sont « les Intelligences, les Esprits, comme les Anges, les Démons, les Âmes séparées du corps ».[4] Cette définition nous rappelle bien, si besoin est, le flottement terminologique et conceptuel sur le « Spectre » qui est aussi proche des anges et démons que des fantômes, mentionnés en seconde instance. L'élaboration de la « spectralité » de Callard aurait gagné à intégrer une discussion plus critique des diverses catégorisations endogènes du spectre. On remarque une désaffection similaire pour les notions de « superstition » et de « miracle » pourtant également omniprésentes dans les discours sur les spectres et fantômes de la période.

Je voudrais rappeler d'autres possibilités de catégorisation en prenant l'exemple de mes propres recherches limitées aux figures fantomales de la poésie renaissance française. La catégorie la mieux attestée est celle de l'apparition : Ronsard parle d'« idole » puis de « feinte » pour désigner conjointement les âmes des morts, les simulacres homériques faits de nuages, les rêves, les prosopopées et les apparitions des dieux païens ou des démons. Toutes ces apparitions ont en commun leur rapport à la faculté de l'imagination et les épigraphes de la page de titre de Le Loyer sont des références claires à ces exemples. De ce premier paradigme se distingue celui de la reviviscence (ou bien la résurrection et son pendant maléfique qu'est la nécromancie) qui, bien que thématiquement liée à la spectralité, en est réalité fort distincte dans l'eschatologie chrétienne. Enfin on trouve une forte esthétisation de pratiques de deuil (épitaphes, lamentations funèbres, récits de consolation, récits des morts) qui portent le plus souvent sur le rapport à l'espace de la

tombe, à l'identité posthume dans la lignée familiale et au rapport au temps.[5] Ces dimensions sont toutes travaillées par cette étude mais souvent sous un angle inattendu et je suis reconnaissante à Caroline Callard d'avoir enrichi mon approche aux fantômes en éclairant toutes les facettes du phénomène spectral : j'aurai plaisir à y revenir. Au-delà de l'immense travail sur les sources, de la finesse des analyses et de la collecte des études sur le sujet, *Spectralities in the Renaissance* montre, par la pratique et par l'exemple, la nécessité d'une approche épistémologique hybride pour comprendre la portée historique et culturelle des fantômes des sociétés d'ancien régime.

NOTES

[1] Stephen Greenblatt, *Hamlet in Purgatory*, Princeton, Princeton University Press, 2002; Timothy Chesters, *Walking by Night: Ghosts Stories in Late Sixteenth-Century France*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2011; Vincianne Desprets, *Au bonheur des morts*, Paris, La Découverte, 2015; et, Élisabeth Claverie, *Les guerres de la Vierge: une anthropologie des apparitions*, Paris, Gallimard, 2003.

[2] Avery Gordon, *Ghostly Matters Haunting and the Sociological Imagination*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997.

[3] Jean Bazin, "Les fantômes de Mme du Deffand : exercices sur la croyance," *Critique* 529–530 (1991): 492–511.

[4] Pierre Le Loyer, *Discours et histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et âmes se montrant visibles aux hommes*, Paris, N. Buon, 1605, p. 6.

[5] Deux livres sur ce sujet sont particulièrement utiles : le livre de Neil Kenny, *Death and Tenses: Posthumous Presence in Early Modern France*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2015, et celui de Helen Swift, *Representing the Dead: Epitaph Fictions in Late-Medieval France*, Cambridge, D.S. Brewer, 2016.

Alice Roullière
St John's College, Oxford
alice.roulliere@sjc.ox.ac.uk

Copyright © 2023 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and its location on the H-France website. No republication or distribution by print media will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

H-France Forum
Volume 18 (2023), Issue 3 #2